



Commune d'Ambert (63)



PLAN LOCAL D'URBANISME

5m PERIMETRE D'APPLICATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN
Planche Centre Bourg - Echelle : 1/2500



Plan local d'urbanisme :
Révision du Plan Local d'Urbanisme prescrit le 08 février 2018
Arrêt du projet de PLU par délibération du Conseil Communautaire le 27 février 2020
Approbation du PLU par délibération du Conseil Communautaire le 11 mars 2021
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire le 11 mars 2021

Révisions et modifications :

-

-

Référence : 43024

Bureau d'études REALITÉS
34, Rue Georges Ploesse
42300 Roonne

BIO INSIGHT

Tél : 04 77 67 83 06
E-mail : urbanisme@realites-be.fr www.realites-be.fr

LEGENDE Zonage :

- : Limite du zonage PLU
- : Droit de Préemption Urbain

